

**Nom commercial :** détergent chimique

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019

**Région:** CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**détergent chimique**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Nettoyant

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH  
Industriestraße 7  
65779 Kelkheim

N° de téléphone +49 (0) 61 95 / 800 - 1

N° Fax +49 (0) 6195 / 800 - 3500

e-mail info@rothenberger.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

**Identification de distributeur**

**Adresse**

ROTHENBERGER (Schweiz) AG  
Herostrasse 9  
8048 Zürich

N° de téléphone +41 (0) 44 435 30 30

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51 (Centre Suisse d'Information Toxicologique)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Irrit. 2; H319

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH07

**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

**Nom commercial :** détergent chimique**Code produit:** 1500000200, 1500000158**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019**Région:** CH

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Conseils de prudence</b>	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT  
donnée non disponible

Evaluation vPvB  
donnée non disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	acide-citrique				
	77-92-9 201-069-1 - -	Eye Irrit. 2; H319	>= 25,00	- < 50,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Ne pas laisser sans surveillance les personnes atteintes. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau. Consulter le médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

#### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Nom commercial :** détergent chimique

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019

**Région:** CH

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Agent d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO); vapeurs ou gaz corrosifs

### 5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

**Pour les secouristes**

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer soigneusement les surfaces contaminés. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les emballages solidement fermés et les entreposer dans des lieux frais et bien ventilés.

**Nom commercial :** détergent chimique

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019

**Région:** CH

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. substances à éviter, cfr. rubrique 10

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Aucun paramètre à surveiller existant.

**8.2 Contrôle de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

**Equipement de protection individuelle**

**Protection respiratoire**

Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

**Protection des yeux / du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

**Protection des mains**

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Epaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>=	8	h
Matériau approprié	caoutchouc fluoré		
Epaisseur du matériel		0,4	mm
Temps de passage	>=	8	h
Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel		0,35	mm
Temps de passage	>=	8	h
Matériau approprié	Polychloroprene		
Epaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>=	8	h

**Divers**

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat/Couleur</b>			
liquide			
limpide			
<b>Odeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Seuil d'odorat</b>			
Donnée non disponible.			
<b>pH</b>			
Valeur	1	-	2
Température de référence		20	°C
Source	fournisseur		

**Nom commercial :** détergent chimique

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019

**Région:** CH

<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>
---

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>
---

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>
---

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Point d'éclair</b>
-----------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>
--

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Propriétés comburantes</b>
-------------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Propriétés explosives</b>
------------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>
-------------------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>
---

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>
--

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Pression de vapeur</b>
---------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Densité de vapeur</b>
--------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Taux d'évaporation</b>
---------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Densité relative</b>
-------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Densité</b>
----------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Solubilité dans l'eau</b>
------------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Solubilité(s)</b>
----------------------

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>
--

Donnée non disponible.
------------------------

<b>Viscosité</b>
------------------

Donnée non disponible.
------------------------

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
----------------------------

Donnée non disponible.
------------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**Nom commercial :** détergent chimique

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019

**Région:** CH

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; les bases fortes; acides forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité orale aiguë

Donnée non disponible.

#### Toxicité dermale aiguë

Donnée non disponible.

#### Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (aigüe)

**Nom commercial :** détergent chimique

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019

**Région:** CH

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les algues (chronique)**

Donnée non disponible.

**Toxicité sur bactéries**

Donnée non disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

**14.2 Transport IMDG**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

**14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlements UE**

**Nom commercial :** détergent chimique

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 30.09.2019

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 02.09.2019

**Région:** CH

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Autres informations**

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753560